



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le **20 AVR. 2021**

Le ministre

Réf : D21005172

Monsieur Stéphane SAUTAREL
Sénateur du Cantal
Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS Cedex 06

Cher

Monsieur le Sénateur,

Vous avez souhaité me faire part de vos inquiétudes sur l'état de la voie ferrée Clermont-Ferrand – Béziers, dite de l'Aubrac, qui dessert votre territoire. Vous soulignez son rôle primordial dans l'offre de transports et souhaitez sa sauvegarde.

Cette ligne, comme la majeure partie du réseau ferroviaire classique, a en effet souffert d'une longue période de sous-investissement. Dans le cas d'espèce, ces effets ont été accrus par les caractéristiques géographiques des territoires traversés, en zone de montagne, qui créent des contraintes et des fragilités spécifiques. Aujourd'hui, l'évaluation des travaux nécessaires à l'horizon 2032, pour une régénération à l'identique, s'élève à près de 500 M€. Cette somme considérable est à rapprocher d'une utilisation présentement faible, voire très faible, non seulement en raison de la densité de population le long de la ligne, mais aussi du fait de l'état de la ligne ayant conduit à une attrition progressive de l'offre ferroviaire et de sa performance.

En lien avec les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie, l'Etat s'emploie à maintenir la circulation des trains grâce à des travaux d'urgence. Ainsi, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une convention vient d'être signée entre ces trois parties, pour lancer des interventions de court terme sur la section la plus fragile, Neussargues – Saint-Chély-d'Apcher, dont la première tranche sera réalisée dès cette année, pour 3 M€, permettant sa réouverture à l'automne prochain.

En parallèle, cet axe appelle la définition d'une vision de long terme, comme au demeurant la ligne reliant Clermont-Ferrand à Nîmes. Celle-ci ne peut être définie qu'à l'aune d'une stratégie de valorisation qui justifie pleinement un investissement public majeur. Dans cet esprit, l'Etat a proposé aux deux régions de conduire dès ce printemps une analyse des besoins de mobilité, qui permette de dessiner les contours de nouveaux scénarios d'exploitation. Cette démarche, qui sera conduite par le CEREMA et Agro Paris Tech, associera largement les différents acteurs locaux. Je vous informerai naturellement des résultats.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma considération distinguée.


Jean-Baptiste DJEBBARI